

MODIFICATION DE TRAITEMENT



Signaler toutes modifications de traitement à l'HAD et inversement l'HAD s'engage à avertir le pharmacien de tout changement thérapeutique sans délai.

Faire les rectifications ponctuelles au domicile (rajout d'un comprimé, échange de dosage etc...) dans la mesure du possible sinon préparer un nouveau pilulier en cas de changement complet de traitement.

ARRÊT DE LA PRÉPARATION DES PILULIERS

- ⇒ L'élimination des médicaments non administrés est gérée par le pharmacien,
- ⇒ Les piluliers sont restitués à l'HAD en fin de prise en charge.



4 Chemin de Frégeneuil
CS 72504 Soyaux
16025 ANGOULEME Cedex

Tel. : 05 45 20 51 00 / Fax. : 05 45 94 23 15
contact@domicilemutualiste16.fr



A l'attention des pharmaciens d'officine

BONNES PRATIQUES de préparation des piluliers pour les patients en HAD

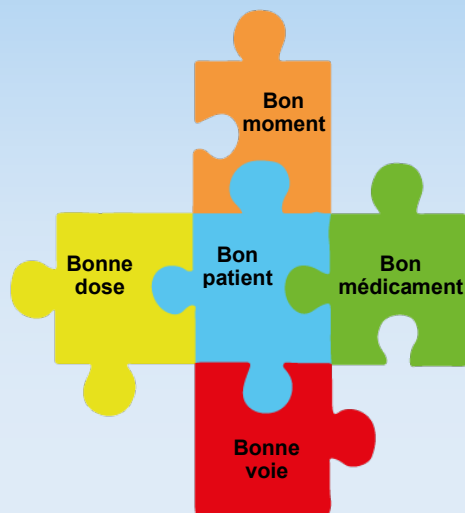


HOSPITALISATION A DOMICILE



L'Hospitalisation A Domicile est tenue, réglementairement, de sécuriser la prise en charge médicamenteuse de ses patients afin de garantir l'administration du bon médicament, au bon patient, selon la bonne voie, à la bonne dose et au bon moment :

Règle des 5B



IDENTITÉ DU PATIENT

Les piluliers doivent être **IDENTIFIÉS** avec :

- le nom usuel,
- le nom de naissance,
- le prénom,
- la date de naissance.

Soit avec l'étiquette de l'HAD, soit grâce à un système propre à la pharmacie reprenant les éléments précités.

Les piluliers sont préparés pour **7 jours** pour les patients en HAD : **SEMAINIER**.

QUELS TYPES DE MÉDICAMENTS METTRE DANS LES PILULIERS ?

Les médicaments pouvant être mis en place dans le pilulier :

- ➔ Formes orales sèches (comprimés, gélules, petits sachets de poudre),
- ➔ Forme transdermique (petit patch).

Les médicaments exclus :

- ➔ AVK (antivitamines K),
- ➔ Stupéfiants,
- ➔ Chimiothérapie orale,
- ➔ Formes orodispersibles, effervescentes,
- ➔ Les « si besoin »,
- ➔ Formes buvables ou injectables.

CONSEILS DE PRÉPARATION

LES MÉDICAMENTS DOIVENT RESTER IDENTIFIABLES JUSQU'À L'ADMINISTRATION

- 1.** Privilégier les présentations en **dosages unitaires** identifiables.
- 2.** **Ne pas déblister** les formes sèches orales (en aucun cas les anticoagulants oraux directs).

- 3.** **Sur-étiqueter les blisters non unitaires avant découpage** (nom du médicament, dosage, date de péremption, numéro de lot comme attendu par la réglementation).

A défaut, découper le blister. Le pharmacien est garant de la vérification des dates de péremption et de la traçabilité des lots. En ce qui concerne les présentations en flacons vrac, mettre les comprimés déconditionnés dans le semainier.

- 4.** **Cas des comprimés fractionnés** : couper le comprimé à la dose prescrite, le remettre dans le blister dans la mesure du possible et éliminer la moitié non utilisée selon la réglementation en vigueur.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- ➔ Avant toute manipulation des traitements procéder à une hygiène des mains,
- ➔ Définir un environnement adapté et dédié à la préparation des piluliers,
- ➔ Ne préparer qu'un seul pilulier à la fois, pour éviter tout risque d'erreur,
- ➔ Vérifier que le pilulier est vide et propre,
- ➔ Vérifier l'ordre des jours du pilulier,
- ➔ Tracer la préparation : nom de la personne ayant préparé et date de la préparation,
- ➔ Assurer un double contrôle et le tracer,
- ➔ En cas d'anomalie, faire un retour à l'HAD afin de mettre en place, ensemble, des mesures adaptées pour éviter qu'elle ne se reproduise.